

Bonjour à vous toutes et tous !

Ce courriel est adressé à tous les responsables d’établissements scolaires du département. Les maires et les organisateurs des actions locales pour le Téléthon de l’an passé en ont été informés.

Le virus circule toujours. Les conditions imposées par la sagesse qui semble inspirer les décisions de nos élus nous posent et vous posent évidemment question quant à la préparation et au déroulement de ce grand moment annuel de solidarité qu’est le Téléthon.

Tout d’abord, il aura lieu, quoiqu’il arrive et se déroulera en évitant de mettre en péril la santé des participants.

Il faut qu’il ait lieu, car la mise en application des thérapies pour sauver la santé et la vie de millions de personnes est en jeu ! Des essais thérapeutiques en cours ont été freinés à cause de la pandémie. Des solutions connues ne pourront pas être mises en œuvre si le Téléthon n’apporte pas les moyens financiers nécessaires à leur mise en application, et la recherche sera également très impactée !

Garantir la santé et sauver la vie, notamment des plus fragiles ! C’est ce qui a guidé les décisions de nos dirigeants pour imposer le confinement et l’arrêt des activités sociales et économiques en mars dernier.

C’est la même motivation qui doit nous conduire à organiser la collecte du Téléthon 2020 !

N’abdiquons pas et préparons-nous donc à organiser nos « manifestations » annuelles, en appui de l’émission qui se déroulera bien les 4 et 5 décembre prochain, sur le thème : « Trop fort ! ». Ces manifestations locales représentent, en Ille et vilaine, plus de 40% de la collecte.

Nous avons suggéré aux maires d’inciter toutes les structures de leur commune à organiser une action de collecte et de prendre la responsabilité de coordonner les actions organisées dans leur commune, soit d’inciter une structure locale (association, … ) à le faire. Les français ont soif de solidarité. Organisons-la pour qu’elle soit efficace !

Nous suggérons à tous d’organiser les actions de leur choix, alliant si possibles les 3 éléments que sont la fête, le défi et la collecte, et nous leur suggérons deux axes de développement :

D’abord, proposer aux brétiliens de se bouger, marcher, courir, rouler pour le Téléthon. Des animations en extérieur présentent moins de danger qu’en milieu confiné. Faisons comme Franck, oncle de deux jeunes myopathes qui devait participer au trail de la diagonale des fous à l’île de la Réunion le 18 octobre en se faisant sponsoriser par son réseau d’amis et de clients, au profit du Téléthon. Hélas, la course vient d’être annulée, mais Franck a rebondi et courra sur une « diagonale de fou », de Vitré à St Malo pendant le week end du Téléthon. Il a déjà recueilli plusieurs milliers d’euros de promesses de don. Faisons comme Léo, d’Etrelles, qui à 13 ans et malgré la maladie rare qui empoisonne sa vie a parcouru, à vélo, les 40 derniers kilomètres d’une étape de montagne du tour de France, vêtu des couleurs du Téléthon. Trop fort, n’est-ce pas ?

Ensuite, impliquer les jeunes, notamment les élèves des écoles primaires, collèges et lycées, à qui nous suggérons de participer à des courses parrainées, organisées par les établissements sur le principe de la « course du muscle ». Comme Franck, ils peuvent mettre leurs muscles sains au service de ceux dont les muscles sont défaillants !

Les Courses du muscle parrainées dans les écoles, collèges et lycées permettent de faire connaître la réalité des maladies dites rares aux enfants et aux adolescents qui sont rarement devant les chaînes de télévision publiques qui diffusent l’émission Téléthon. Ils sont naturellement généreux et les parrainages de quelques euros de leurs parents, grands-parents et amis sont « acceptables » pour le budget de ces derniers. Et … 5 euros ramenés par chaque élève d’un établissement de 200 élèves, çà fait 1000 euros !

Si toutes écoles en I et V, collèges et lycées s’y mettent ça peut faire une collecte vraiment « Trop forte » ! Et les jeunes auront sauvé le Téléthon et permis de sauver des vies !

Comment organiser une course du muscle ? Consultez le site internet : « Le téléthon des écoles ». Il vous guidera et vous permettra de télécharger tous les documents préparés par l’AFM Téléthon à destination des enseignants et des élèves.

Nous vous conseillons de vous faire épauler, notamment pour rassembler la collecte, par les associations de parents d’élèves.

Les contrats d’engagement que les organisateurs devront, comme les années passées, signer avec la coordination départementale sont disponibles. Le matériel de communication également.

Nous pouvons accréditer des actions qui se dérouleront à partir de maintenant, jusqu’à la fin janvier, ce qui peut vous permettre d’organiser votre action en dehors de la première semaine de décembre, à condition qu’elles ne viennent pas en concurrence directe avec une autre opération locale caritative.

Nous tiendrons des permanences dans nos locaux, comme chaque année, les mercredis après-midi et samedis matin à partir du 10 octobre pour vous remettre les documents et le matériel de communication.

Des membres de notre équipe de bénévoles sont également à votre disposition sur l’ensemble du territoire du département, que nous avons découpé en 9 secteurs (voir liste jointe).

Nous allons également nous déplacer dans chacun des secteurs géographiques éloignés de la métropole pour vous remettre les documents et vous éviter des déplacements à Noyal-Châtillon, de manière à vous faciliter la tâche et éviter des rassemblements importants dans une salles parfois un peu exigüe. Nous nous organisons pour que les gestes barrières soient parfaitement respectés et vous incitons à utiliser la totalité des larges plages horaires proposées pour éviter des attroupements.

Nous serons donc à :

* Tinténiac , salle Club, avenue Duguesclin, derrière la poste, le lundi 5 octobre de 17h à 21h
* Fougères, couvent des urbanistes, salle Alain Hamelin, le jeudi 8 octobre, de 17h à 20h
* Montfort sur Meu, salle des chantous, cour arrière de la mairie, Bd Villebois Mareuil vendredi 9 octobre de 17h30 à 20h
* Coesmes , salle des loisirs, rue du champ de foire, route de Thourie le mardi 13 octobre de 17h à 20h
* St Malo , salle Bouvet , place Bouvet à St Servan, le 16 octobre de 16h à 20h
* Guipry Messac, salle de la mairie à Messac, le 22 octobre, de 17h à 20h

Nous vous invitons donc à venir nous rencontrer ! A très bientôt !

Très cordialement !

***Coordination TÉLÉTHON ILLE ET VILAINE   
Lieu dit Beaulieu - Parc d'Activités de Beaulieu  
35250 Noyal-Châtillon-sur-Seiche***

***mail : telethon35@afm-telethon.fr***

***Tél./fax/répondeur : 02 99 38 82 52***

***Utilisez les liens suivants pour :***

[***Suivez la coordination***](https://www.facebook.com/AFMTelethon35) ***sur Facebook.***

***Site internet :*** [***www.afm-telethon35.fr***](http://www.afm-telethon35.fr) **Reporters d'images 35 :** [**www.rithon35.fr**](http://www.rithon35.fr/)